



Comité de Programmation Leader Mardi 6 juin 2017 à Garde Colombe Compte-Rendu

ETAIENT PRESENTS :

Sphère privée

ANTOINE Philippe, titulaire, Emploi et Economie Sociale et Solidaire
BARNIAUDY Mathieu, suppléant, Tourisme et loisirs de pleine nature
BRETON Christian, suppléant, Commerces
EXPERT Anne, suppléante, Entrepreneurs et indépendants
GAST Jean-Claude, titulaire, Culture et Jeunesse
GODART Christian, titulaire, Conseil de Développement
LECOCQ Anicq, suppléante, Conseil de Développement
SARLIN Michel, titulaire, Personnes Ressources
SCARAFAGIO Amélie, titulaire, Associations
TRUC Dominique, suppléant, Agriculture
VO DINH Didier, titulaire, Artisanat

Sphère privée

BAGARD Marcel, titulaire, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
BRIOLLE Jean-Pierre, titulaire, Communauté de Communes Buëch Dévoluy
BRISSON Pierre, titulaire, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat
CLAVEL MAYER Arlette, suppléante, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch
D'HEILLY Alain, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch
LAGIER Bruno, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch
LONG Laurence, titulaire, Chambres d'Agriculture
TEMPLIER Jean-Pierre, titulaire, Pays Sisteronais-Buëch
TROCCHI Jean-Marie, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch

**20 présents / 18 voix [10 sphère privée / 8 sphère publique]
Soit 85 % de présents votants dont 55 % de privés → double quorum atteint**

MEMBRES EXCUSES :

CHAIX Patrick, KLEIN Tristan, LAGARDE Pierre, LAUGIER Nicolas, LE MAT Cédric, LHEUREUX Thierry,
NICOLAS CHARVET Ghislaine, PUCHELLE Marie-Odile, THOMAS Marie-Cécile.

REPRESENTANTS INVITES ET TECHNICIENS PRESENTS :

DE CHILLY Diane, Pays Sisteronais-Buëch
ELAPHOS Thibaut, Pays Sisteronais-Buëch
MANUEL Karine, Pays Sisteronais-Buëch
NINON Sébastien, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



ORDRE DU JOUR**1. Points à aborder avant la présentation des projets en opportunité :**

- Approbation de la composition du comité de programmation
- Approbation du règlement intérieur
- Consommation fictive de l'enveloppe LEADER

2. Examen des projets pour avis en opportunité.**3. Point sur le dossier de l'association CESAR « Sisteron, terre de qualité »**

La séance débute à 18h05

1. Points à aborder avant la présentation des projets en opportunité

Approbation de la composition du comité de programmation

Suite aux recompositions territoriales, la Communauté de Communes Buëch – Dévoluy et le Pays Sisteronais-Buëch ont renommé leurs délégués au Comité de programmation.

- ❖ Communauté de Communes du Sisteronais- Buëch : Jean-Pierre BRIOULLE (titulaire) et Jacques FRANCOU, (suppléant).
- ❖ Pays Sisteronais-Buëch : Edmond FRANCOU (suppléant).

Par ailleurs, Alain ESCLANGON, qui était suppléant de Michel SARLIN dans le collège privé, au titre des « Personnes Ressources » a présenté sa démission du Comité de Programmation. Celui-ci sera remplacé par Marie-Cécile THOMAS.

Approbation de la nouvelle composition du comité de programmation

<i>Nombre de votants</i>	18 (10 public / 8 privé)
<i>Votes pour</i>	18
<i>Votes contre</i>	0
<i>Abstentions</i>	0

Le Comité de programmation approuve la nouvelle composition du Comité de Programmation.

Approbation du règlement intérieur

Suites aux modifications votées lors du Comité de Programmation du 23 mars 2017 portant sur les modalités de vote et les modalités de consultation écrite, le GAL doit intégrer ces éléments au Règlement Intérieur. L'équipe technique propose également d'ajouter des éléments sur les modalités de réunion du comité technique et du comité technique des financeurs. L'ensemble des modifications proposées est annexé au présent relevé de décisions.

Approbation de la nouvelle composition du comité de programmation

Nombre de votants	18 (10 public / 8 privé)
Votes pour	18
Votes contre	0
Abstentions	0

Le Comité de programmation approuve la nouvelle version du Règlement Intérieur du GAL.

Consommation « fictive » de l'enveloppe

En 2016, le GAL a proposé deux vagues d'appels à proposition. Les dossiers ayant reçu un avis favorable en opportunité ont été instruits par le GAL. Si les 12 dossiers de 2016 sont cofinancés et programmés, voici ce que donnerait la consommation de l'enveloppe LEADER.

NB : il s'agit bien de chiffres « fictifs », puisque les cofinanceurs doivent voter leurs subventions puis le Comité de Programmation doit programmer les opérations.

Fiche-Action	FEADER initial	Enveloppe consommée	Taux de consommation
Fiche Action 1	215 928 €	95 076,22 €	44 %
Fiche Action 2	291 498 €	188 196,11 €	64,6 %
Fiche Action 3	179 340 €	62 372,89 €	34,8 %
Fiche Action 4	227 478 €	0	0%
Fiche Action 5	131 897 €	46 086,12 €	34,9%

2. Examen des projets pour opportunité

Le Comité de programmation a émis un avis en opportunité sur chacun des projets ; cet avis en opportunité ne constitue pas une garantie d'obtention de subvention.

1^e projet présenté – 235-2017-AAP3-TO2-01 - Développement de la fromagerie de Laragne

Nom de l'opérateur :	SARL Laiterie du Col Bayard
Nom du projet :	Développement de la fromagerie de Laragne
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	/
Double quorum :	18 votants (10 privé / 8 public) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorable : 16 voix Avis défavorable : 1 voix Abstentions : 1 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>

2^e projet présenté – 235-2017-AAP3-TO2-02 - Lancement et pré-expérimentation d'un projet de centre médico-social sur le domaine de Durbon

Nom de l'opérateur :	Association Zones Blanches
Nom du projet :	Lancement et pré-expérimentation d'un projet de centre médico-social sur le domaine de Durbon
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Anne EXPERT (titulaire absente)
Double quorum :	17 votants (10 privé / 7 public) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorable : 13 voix Avis défavorable : 0 voix Abstentions : 4 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>

3^e projet présenté – 235-2017-AAP3-TO2-03 - Atelier de transformation bioclimatique

Nom de l'opérateur :	Gisèle TAXIL
Nom du projet :	Atelier de transformation bioclimatique
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	/
Double quorum :	18 votants (10 privé / 8 public) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorable : 13 voix Avis défavorable : 3 voix Abstentions : 2 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>

4^e projet présenté – 235-2017-AAP3-TO2-04 - Développer les mélanges céréales-légumineuses (méteils) pour les élevages ovins et bovins du Pays

Nom de l'opérateur :	Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
Nom du projet :	Développer les mélanges céréales-légumineuses (méteils) pour les élevages ovins et bovins du Pays
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Laurence LONG (suppléante absente)
Double quorum :	17 votants (10 privé / 7 public) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorable : 0 voix Avis défavorable : 12 voix Abstentions : 5 voix <u>Ce dossier obtient un avis défavorable</u>

5^e projet présenté – 235-2017-AAP3-TO2-05 - Promouvoir l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) sur le Sisteronais-Buëch : contribution au développement de la rénovation énergétique et à la structuration d'une filière locale de l'éco-rénovation

Nom de l'opérateur :	SCIC Energ'ethique 04
Nom du projet :	Promouvoir l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) sur le Sisteronais-Buëch : contribution au développement de la rénovation énergétique et à la structuration d'une filière locale de l'éco-rénovation
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	/
Double quorum :	18 votants (10 privé / 8 public) – double quorum atteint
Fiche-Action n°	2
Avis d'opportunité	Avis favorable : 10 voix Avis défavorable : 6 voix Abstentions : 2 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>

3. Point sur le dossier de l'association CESAR « Sisteron, terre de qualité »

Rappel du dossier :

Les produits bénéficiant de signes officiels de qualité (IGP, AOP ou label rouge) sont nombreux sur le territoire Sisteronais mais manquent de production et partagent un enjeu de communication/valorisation. Les associations de défense de ces labels de qualité souhaitent mener un projet collectif de valorisation : Agneau de Sisteron, IGP pommes des Alpes de Haute-Provence, IGP Miel de Provence et AOP fromage du banon. L'idée serait de mettre en place des actions et supports de communication pour sensibiliser les producteurs et le grand public.

Problématique rencontrée lors de l'instruction.

L'association de défense de l'IGP pommes des Alpes de Haute-Provence s'est retirée du projet. Pour l'instructeur, il y a une modification du sens du projet. Aussi, le comité de programmation doit se prononcer sur la suite à donner à ce dossier.

Le Comité de Programmation propose de demander à l'Association CESAR de redéposer son dossier

Nombre de votants	18 (10 public / 8 privé)
Votes pour	16
Votes contre	0
Abstentions	2

Le Comité de programmation acte la demande d'un nouveau dépôt de dossier.

Fait à Sisteron, le 9 juin 2017

Bruno LAGIER
Président du GAL Sisteronais-Buëch

